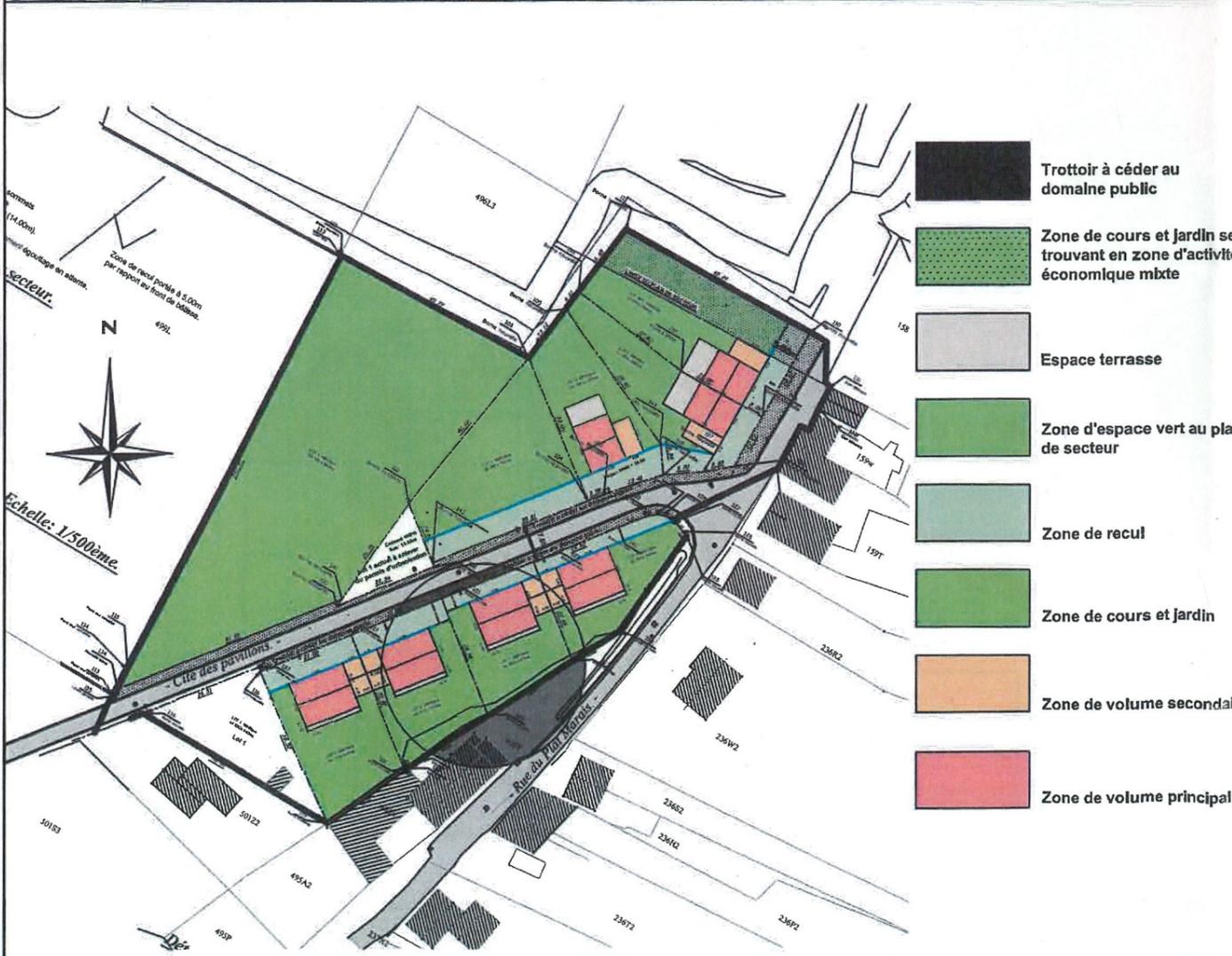


**PROVINCE DU HAINAUT**  
**Ville de La Louvière**  
10ème Division \_ Section A n°496M3 et 496G3  
Rue des Pavillons  
Procès-Verbal de Bornage du LOT 1



Le lot est délimité par les sommets 119, 136 et 137 et a une superficie de 4A 83ca.  
Ce terrain fait partie du lotissement référencé Strépy-Bracquegnies 10.385/000/14L, délivré par le Fonctionnaire délégué en date du 22/11/2021.

Le 11 Janvier 2024, je soussigné Bernard Vanderton, géomètre auprès de la ville de La Louvière et du CPAS, ai dressé et signé le présent procès verbal, en triple exemplaires et autant de copies que de besoin, pour valoir et servir ainsi que de droit à la date reprise ci-avant.

Vu et approuvé par le Conseil de l'Action Sociale du CPAS de La Louvière en séance du

Le Directeur Général  
D. Morisot

Le Président  
N. Godin

Référence :  
Permis d'urbanisation  
Pavillons

Echelle :  
1/200ème

Date :  
Le 11 Janvier 2024

Dessiné par :  
Catherine Le Bon

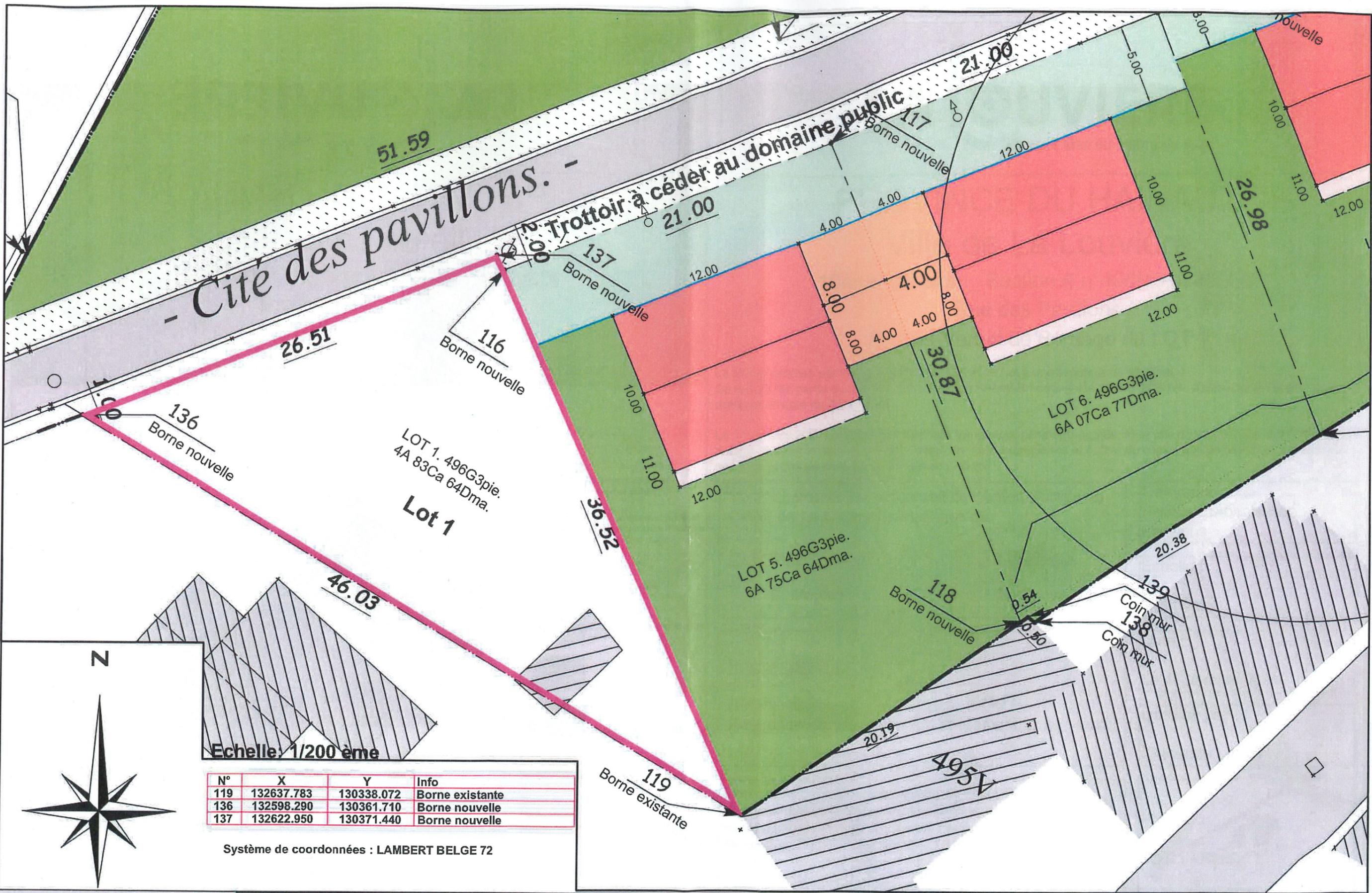
Précadastration

Référence Plan du Lot : 55042-10452  
Référence Plan Général de Lotissement: 55042-10440

Plan dressé par le géomètre-expert B. VAN DERTON  
légalement assermenté devant le Tribunal de 1ère instance  
séant à Mons et Inscrit au Conseil Fédéral des  
Géomètres-Experts sur le n°GEO 040487

Le Géomètre  
  
B. VAN DERTON

Plan n° :  
LOT 1 - Plan n°1



Echelle: 1/200 ème

N°	X	Y	Info
119	132637.783	130338.072	Borne existante
136	132598.290	130361.710	Borne nouvelle
137	132622.950	130371.440	Borne nouvelle

Système de coordonnées : LAMBERT BELGE 72

CPAS VILLE LA LOUVIERE  
Place de la Concorde, 15  
7100 LA LOUVIERE

# Dossier : Modification du permis d'urbanisation / PP/21/54

ECHELLE : 1/200  
Janvier 2024